

NOTE D'INFORMATION

n° 2020-09 – Mai 2021

Insertion des jeunes apprentis dans la vie active 6 mois après leur sortie du système scolaire.

Dans la région Occitanie, parmi les apprentis inscrits en dernière année d'un cycle d'études professionnelles en 2017-2018 ou en 2018-2019, de niveau CAP à BTS, 30,5 % sont toujours en formation l'année scolaire suivante, soit 3 points de moins qu'au niveau national. 57,7 % de ceux qui sont sortis du système scolaire en 2018 et 2019 sont en emploi salarié en Occitanie six mois après leur sortie (soit plus de 4 points de moins comparativement au niveau national). Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle. Elle est moindre quand le représentant légal est sans activité. L'insertion est légèrement meilleure pour les spécialités relevant de la production que des services.

Pour la première fois cette année, l'insertion des élèves sortants de la voie professionnelle est analysée à partir d'indicateurs issus du dispositif InserJeunes. Ce dispositif, qui remplace désormais les enquêtes d'insertion dans la vie active (IVA et IPA) permet notamment de répondre aux exigences de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Un peu moins d'un tiers des apprentis poursuivent leurs études après une dernière année d'étude professionnelle

30,5 % des jeunes en dernière année d'une formation par apprentissage de niveau CAP à BTS en 2017-2018 ou en 2018-2019 sont toujours en formation en Occitanie l'année suivante (contre 33,7 % en France), qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers une autre formation de tout niveau. Cette proportion varie de 17,0 % pour les BP à 37,6 % pour les CAP. (Figure 1)

Les garçons restent davantage en formation après la fin d'un cycle professionnel que les filles (31,6 % contre 27,8 %), particulièrement au niveau BP (18,8 % pour les garçons et 15,1 % pour les filles) contrairement au niveau BTS (28,7 % pour les filles et 24,7 % pour les garçons).

La part des jeunes en dernière année d'une formation par apprentissage toujours en formation l'année suivante est quasiment la même dans les deux académies de la région Occitanie. Le plus gros écart concerne les formations de BP : 14,8 % dans l'académie de Toulouse contre 19,3 % dans l'académie de Montpellier.

Poursuite d'études (%)		Effectifs en dernière année de formation en France en 2017-2018 ou en 2018-2019	Toujours en formation en France en 2019/2020	Effectifs en dernière année de formation en Occitanie en 2017-2018 ou en 2018-2019	Toujours en formation en Occitanie en 2019/2020	Effectifs en dernière année de formation dans l'académie de Toulouse en 2017-2018 ou en 2018-2019	Toujours en formation dans l'académie de Toulouse en 2019/2020	Effectifs en dernière année de formation dans l'académie de Montpellier en 2017-2018 ou en 2018-2019	Toujours en formation dans l'académie de Montpellier en 2019/2020
CAP	Ensemble	142 900	43,0	13 100	37,6	7 200	36,5	5 800	39,0
	Femmes	36 700	41,4	3 100	36,3	1 700	34,0	1 300	39,5
	Hommes	106 200	43,6	10 000	38,0	5 500	37,3	4 500	38,9
BACPRO	Ensemble	39 000	32,2	2 100	30,3	1 100	30,1	900	30,6
	Femmes	8 500	28,3	500	28,2	200	29,7	300	26,9
	Hommes	30 500	33,3	1 600	31,0	900	30,2	600	32,1
BP	Ensemble	37 100	18,1	3 100	17,0	1 700	14,8	1 500	19,3
	Femmes	17 200	18,4	1 500	15,1	900	14,2	700	16,3
	Hommes	19 900	17,8	1 600	18,8	800	15,5	800	21,8
BTS	Ensemble	64 700	26,5	4 600	25,9	2 300	26,3	2 300	25,4
	Femmes	23 000	27,3	1 400	28,7	700	30,4	700	26,8
	Hommes	41 700	26,0	3 200	24,7	1 600	24,5	1 600	24,8
Ensemble	Ensemble	333 800	33,7	27 000	30,5	13 900	30,1	13 100	30,9
	Femmes	103 800	31,2	8 000	27,8	4 100	27,4	3 900	28,3
	Hommes	230 000	34,8	19 000	31,6	9 800	31,3	9 200	32,0

Figure 1 – Poursuite d'études : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation. **Champ** : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) - Inscrits en 2017-2018 ou en 2018-2019 en dernière année d'un cycle professionnel. **Source** : Dares, Depp, InserJeunes.

57,7 % des apprentis professionnels en emploi salarié 6 mois après leur sortie d'études

Parmi les apprentis qui ne sont plus en formation, 57,7 % sont en emploi salarié en Occitanie six mois après leur sortie du système scolaire. Les chances de trouver un emploi rapidement sont plus importantes pour les BTS (67,9 %, 2 points de moins qu'au niveau national) et les BP (67,4 %, 5,3 points de moins qu'en France). Au bout de 6 mois, 49,6 % des élèves sortant d'un CAP sont en emploi (2,8 points de moins qu'en France) et 59,1 % de ceux sortants d'un bac professionnel (4,3 points de moins qu'en France). (Figure 2)

Professionnellement, les garçons s'insèrent davantage que les filles, excepté au niveau BP. Les taux d'emploi des apprentis sont comparativement plus élevés pour les garçons ayant suivi un CAP ou un baccalauréat professionnel avec respectivement + 11 points et + 10 points par rapport au taux d'emploi des filles.

Les apprentis de l'académie de Toulouse s'insèrent davantage que ceux de l'académie de Montpellier : 61,5 % contre 53,7 % (62,1 % en France). Les écarts les plus importants concernent les formations de niveau CAP et bac pro avec 10 points de différence.

Taux d'emploi à 6 mois (%)		Sortants du système scolaire en apprentissage en France en 2018 et 2019	Taux d'emploi à 6 mois en France en 2019/2020	Sortants du système scolaire en apprentissage en Occitanie en 2018 et 2019	Taux d'emploi à 6 mois en Occitanie en 2019/2020	Sortants du système scolaire en apprentissage dans l'académie de Toulouse en 2018 et 2019	Taux d'emploi à 6 mois dans l'académie de Toulouse en 2019/2020	Sortants du système scolaire en apprentissage dans l'académie de Montpellier en 2018 et 2019	Taux d'emploi à 6 mois dans l'académie de Montpellier en 2019/2020
		Ensemble		Ensemble		Ensemble		Ensemble	
CAP	Ensemble	81 400	52,4	8 100	49,6	4 600	53,9	3 500	44,1
	Femmes	21 500	45,9	1 900	41,3	1 100	44,7	800	36,4
	Hommes	59 900	63,4	6 200	52,3	3 500	57,0	2 700	46,3
BACPRO	Ensemble	26 500	63,4	1 500	59,1	800	63,6	600	53,5
	Femmes	6 100	55,7	400	51,4	200	54,6	200	48,8
	Hommes	20 400	65,8	1 100	61,7	600	65,9	400	55,6
BP	Ensemble	30 400	72,7	2 600	67,4	1 400	69,1	1 200	65,5
	Femmes	14 100	72,1	1 300	70,4	700	73,6	600	66,3
	Hommes	16 300	73,2	1 300	64,5	700	64,1	600	64,9
BTS	Ensemble	47 600	69,9	3 400	67,9	1 700	72,1	1 700	63,7
	Femmes	16 700	67,2	1 000	65,5	500	71,1	500	60,0
	Hommes	30 900	71,4	2 400	68,8	1 200	72,5	1 200	65,2
Ensemble	Ensemble	221 300	62,1	18 800	57,7	9 700	61,5	9 000	53,7
	Femmes	71 400	59,4	5 800	56,2	3 000	59,6	2 800	52,5
	Hommes	149 900	63,4	13 000	58,4	6 700	62,3	6 200	54,2

Figure 2 - Taux d'emploi à 6 mois : ratio entre l'effectif de sortants en emploi à 6 mois et l'effectif de sortants.

Champ : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) - Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA. Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

À tous niveaux de formation, en Occitanie comme au niveau national, l'obtention du diplôme préparé permet d'obtenir un emploi plus facilement. Cet effet est particulièrement important pour les sortants d'un CAP. Six mois après leur sortie du système éducatif, 56,6 % des apprentis ayant obtenu leur CAP sont en emploi contre 36,8 % de ceux ne l'ayant pas obtenu. (Figure 3) Leur insertion est même meilleure que celle des apprentis qui ont poursuivi en baccalauréat professionnel sans obtenir leur diplôme final (56,6 % contre 48,6 %). Plus le niveau de diplôme est élevé, et moins son obtention est déterminante dans l'insertion professionnelle. Ainsi, si l'écart des taux d'emploi est de près de 20 points entre diplômés et non diplômés en CAP, il n'est que de 5,7 points pour un apprenti en BTS.

Les insertions suivent la même tendance dans les deux académies de la région Occitanie : l'obtention du diplôme favorise l'insertion professionnelle. Quel que soit le niveau de diplôme, l'insertion est meilleure dans l'académie de Toulouse que dans celle de Montpellier. Les taux d'insertion les plus élevés sont de 75,3 % et 74,7 % pour les diplômés d'un BP et d'un BTS dans l'académie de Toulouse. Dans celle de Montpellier, les diplômés de niveau BP ont le meilleur taux d'insertion : 71,4 %.

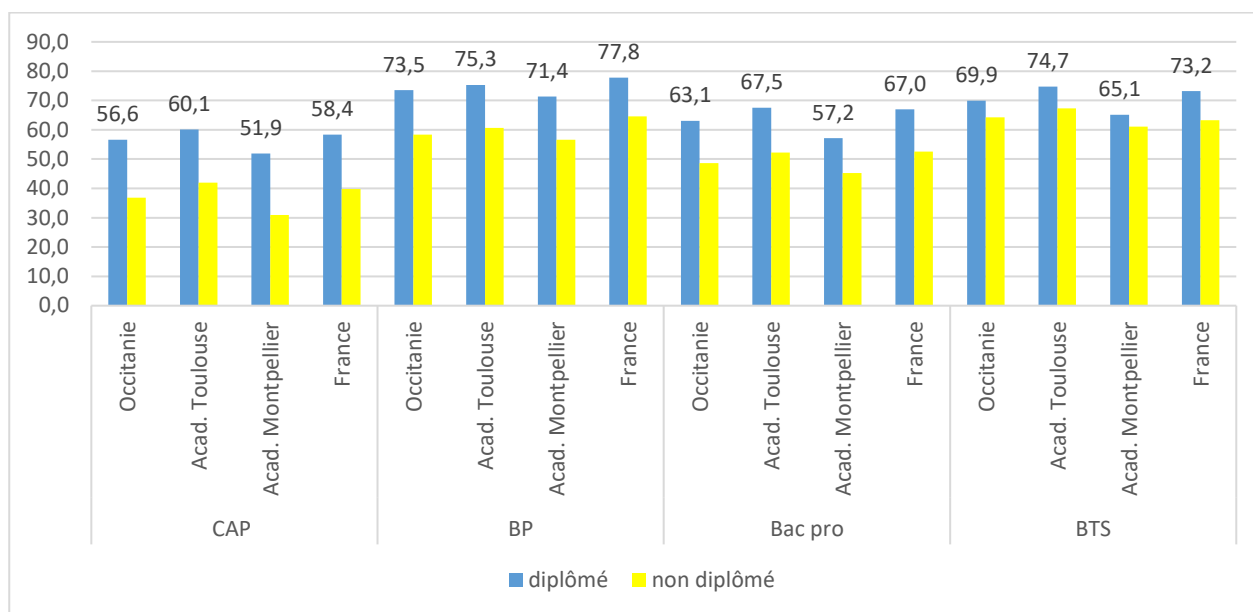


Figure 3 - Taux d'emploi 6 mois après la fin de formation par niveau de sortie et obtention du diplôme

(en %). **Champ** : France métropolitaine et DROM (hors Mayotte) - Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA avec obtention du diplôme renseignée. **Source** : Dares, Depp, InserJeunes.

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

Pour les jeunes apprentis dont le représentant légal est sans activité, seule la moitié d'entre eux a trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. L'absence de réseau professionnel et l'éloignement du marché du travail des représentants légaux rend plus difficile l'insertion professionnelle de ces jeunes.

A l'inverse, le taux d'emploi est plus élevé que pour l'ensemble des catégories sociales (57,7 %) pour les jeunes dont le représentant exerce une activité de cadre ou de profession intellectuelle supérieure (60,8 %), profession intermédiaire (60,2 %), artisan, commerçant ou chef d'entreprise (59,7 %) ou encore ouvriers (59,3 %). (Figure 4)

Quelle que soit la catégorie sociale du représentant légal, les taux d'emploi sont inférieurs à ceux du niveau national. L'écart est particulièrement élevé pour les agriculteurs exploitants avec 11,6 points de moins. Cette différence avec le niveau national est encore plus élevée pour l'académie de Toulouse : - 12,6 points. Dans celle de Montpellier, les taux d'emploi sont nettement inférieurs au niveau national pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise (- 11,5 points) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (- 11,0 points). Si on compare les deux académies, les taux d'emploi sont nettement au-dessus à Toulouse pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 14,4 points). De manière générale, les taux d'emploi sont plus élevés dans l'académie de Toulouse où le dynamisme économique profite aux jeunes apprentis.

Taux d'emploi à 6 mois selon la PCS du représentant légal (%)	Occitanie	Académie de Toulouse	Académie de Montpellier	France
Agriculteurs exploitants	56,7	55,7	58,9	68,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	59,7	64,7	54,1	65,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	60,8	67,3	52,9	63,9
Professions Intermédiaires	60,2	63,6	56,6	64,9
Employés	57,4	60,9	53,9	63,0
Ouvriers	59,3	61,6	57,1	64,3
Retraités	57,7	52,7	62,5	58,8
Autres personnes sans activité professionnelle	50,0	52,8	47,5	54,8
Non renseigné	57,7	63,3	50,9	57,8
Ensemble	57,7	61,5	53,7	62,0

Figure 4 - Taux d'emploi à 6 mois après la sortie selon la PCS du représentant légal (en %).

Note : 57,7 % représente le taux d'emploi de l'ensemble des apprentis sortants de CFA en Occitanie.

Lecture : le taux d'emploi à 6 mois des jeunes dont le représentant légal est sans activité est de 50,0 %.

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études. **Source :** Dares, Depp, InserJeunes.

Les filles plus souvent en contrat à durée déterminée et les garçons en intérim

En Occitanie, 59,4 % des jeunes apprentis en emploi 6 mois après leur sortie du système scolaire sont en CDI (contre 55,7 % en France), 24,4 % en CDD et 7,9 % en intérim et 7,2 % en contrat de professionnalisation. Cette répartition prévaut quel que soit le niveau de diplôme. La part de sortants en CDI est cependant plus élevée pour les sortants de BP (68,9 % soit + 9,5 points). Les jeunes sont relativement plus nombreux dans les formations de niveau supérieur : 10,9 % pour les sortants de BTS et 10,7 % pour les bac pro, 6,9 % en CAP.

En Occitanie, les garçons travaillent plus souvent en intérim que les filles qui sont plus fréquemment en CDD. Les garçons sont, en effet, majoritaires dans les formations de la production (88,6 %). Or, au sein de ce secteur les contrats temporaires prennent la forme d'intérim. Les filles sont, quant à elles, plus présentes dans les services (58,6 %) qui recourent plutôt aux CDD pour ses contrats temporaires.

Des différences existent entre les deux académies de la région Occitanie. La part des filles en CDI dans l'académie de Montpellier est inférieure à celle de Toulouse : 56,1 % contre 59,8 %. Cette part reste cependant supérieure à celle de la France avec 53,7 %. La part des apprentis en CDD est plus élevée dans l'académie de Montpellier : 7,5 points de plus pour les filles et 3,8 points pour les garçons. La part de contrats intérimaires et de professionnalisation est moins élevée dans l'académie de Montpellier.

Par ailleurs, 6,0 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Il s'agit le plus souvent de très courtes missions successives, mais aussi d'emplois simultanés. Pour les besoins de cette étude, nous n'avons retenu qu'un seul contrat par jeunes, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

		CDI	CDD	Intérim	Contrat pro	Autres
Occitanie	Femmes	58,1	28,0	4,2	8,2	1,5
	Hommes	60,0	22,8	9,6	6,8	0,9
	Ensemble	59,4	24,4	7,9	7,2	1,1
Académie de Toulouse	Femmes	59,8	24,6	4,9	9,0	1,7
	Hommes	60,2	21,1	10,3	7,7	0,7
	Ensemble	60,1	22,2	8,7	8,1	1,0
Académie de Montpellier	Femmes	56,1	32,1	3,3	7,2	1,2
	Hommes	59,7	24,9	8,6	5,7	1,1
	Ensemble	58,6	27,1	7,0	6,2	1,1
France	Femmes	53,7	29,2	5,4	10,3	1,4
	Hommes	56,5	23,1	11,6	8,1	0,8
	Ensemble	55,7	25,0	9,7	8,7	1,0

Figure 5 - Répartition des jeunes en emploi 6 mois après la sortie des études selon le type de contrats et le sexe (%).

CDD : contrat à durée déterminée

CDI : contrat à durée indéterminée

Note : 59,4 % des jeunes en emploi sont en CDI et 7,2 % en contrat de professionnalisation en Occitanie.

Lecture : Parmi les femmes apprentis en emploi 6 mois après la sortie des études, 4,2 % sont en intérim.

Parmi les hommes apprentis en emploi 6 mois après la sortie des études, 9,6 % sont en intérim.

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). - Sortants en 2018 et en 2019 de CFA, en emploi en janvier n+1.

Source : Dares, Depp, InseeJeunes.

Un jeune sur dix travaille à temps partiel en Occitanie (12,0 % contre 9,9 % en France). Les filles travaillent plus fréquemment à temps partiel que les garçons : cela concerne 20,6 % des filles contre 8,2 % des garçons sur l'ensemble des niveaux de formation. Les différences filles-garçons sont importantes au niveau CAP (34,2 % des filles sont à temps partiel contre 10,0 % des garçons) et bac professionnel (20,7 % contre 5,3 %). Elles persistent mais sont de moindre ampleur au niveau BTS (13,6 % contre 5,6 %).

Une bonne insertion en « technologies industrielles », « mécanique, structures métalliques » ou « énergie, chimie, métallurgie »

L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation.

De manière générale, les meilleurs taux d'emploi concernent les apprentis sortants de BTS, notamment dans la « mécanique et structures métalliques » avec 79,3 % de taux d'insertion professionnelle, mais aussi dans l'« énergie, chimie, métallurgie » avec 76,7 % de taux d'emploi, l'« électricité, électronique » et le « génie civil, construction, bois » avec respectivement 75,8 % et 75,7 % de taux d'emploi. (Figure 6)

Les BP s'insèrent également bien dans les domaines d'activité « services aux personnes (santé, social) » (78,6 % de taux d'emploi), « énergie, chimie, métallurgie » (74,3 %), « alimentation et agroalimentaire, transformation » (71,6 %) ou encore « génie civil, construction, bois » (70,6 %).

Pour les CAP, les activités de « transport, manutention, magasinage » offrent une bonne insertion avec 68,0 % de taux d'emploi.

Pour les bacs pro, le secteur de la « mécanique et structures métalliques » est le plus porteur avec 73,6 % d'insertion suivi par l'« énergie, chimie, métallurgie » avec 69,6 %.

A l'inverse, l'insertion est la plus faible pour les spécialités « Secrétariat, communication et information » au niveau bac pro avec 27,3 % de taux d'emploi, « services aux personnes (santé, social) » pour le niveau CAP avec 28,8 % ou encore l'« agriculture » toujours au niveau CAP avec 32,7 %.

Dans l'académie de Toulouse, les taux d'emploi les plus élevés concernent également le niveau BTS : 82,9 % de taux d'emploi dans la « mécanique et structures métalliques », 81,7 % pour les « services aux personnes (santé, social) » ou encore 79,5 % dans le « génie civil, construction, bois ».

Les apprentis de la voie BP ont un bon taux d'emploi dans les « services aux personnes (santé, social) » avec 81,9 % ou dans l' « électricité, électronique » avec 76,5 %.

Pour les apprentis en bac pro, le domaine d'activités de la « mécanique et structures métalliques » permet une bonne insertion avec 75,4 %.

Pour les CAP, le secteur du « transport, manutention, magasinage » offre un taux d'insertion de 69,8 %, celui de l' « énergie, chimie, métallurgie » de 66,2 %.

A l'inverse, l' « agriculture » et les « services aux personnes (santé, social) » ne permettent qu'à 33,2 % et 32,9 % des sortants de CAP de trouver un emploi. Le secteur du « secrétariat, communication et information » n'offre que 27,3 % de taux d'emploi aux apprentis en bac pro.

Dans l'académie de Montpellier, les domaines d'activité les plus porteurs sont pour les apprentis en BP dans les secteurs de l' « énergie, chimie, métallurgie » avec 82,7 % de taux d'emploi, du « commerce, vente » et les « services aux personnes (santé, social) » avec 75,0 %. L' « alimentation, agroalimentaire et transformation » et le « génie civil, construction, bois » sont aussi des secteurs qui recrutent des apprentis en BP avec des taux d'emploi de 69,3 % et 68,8 %.

Les sortants de BTS s'insèrent bien dans la « mécanique, structures métalliques » (75,7 %), l' « énergie, chimie, métallurgie » (74,4 %) et le « génie civil, construction, bois » (73,7 %).

Les apprentis en niveau bac pro s'insèrent bien dans la « mécanique, structures métalliques » (70,2 %).

Les CAP ont plus de mal à trouver un emploi, le secteur le plus recruteur étant le « transport, manutention, magasinage » avec 65,6 % de taux d'emploi.

Enfin, les taux d'emploi les plus faibles concernent les « services aux personnes (santé, social) » pour les CAP (22,8 %), l' « agriculture » et les « finances, comptabilité » au niveau bac pro (29,1 % et 29,4 % respectivement), la « coiffure, esthétique » (31,1 %) et l' « agriculture » pour les CAP (32,2 %).

Taux d'emploi 6 mois après la sortie des études selon le domaine de spécialité et le niveau de sortie, et poids des spécialités en Occitanie et en France (%)

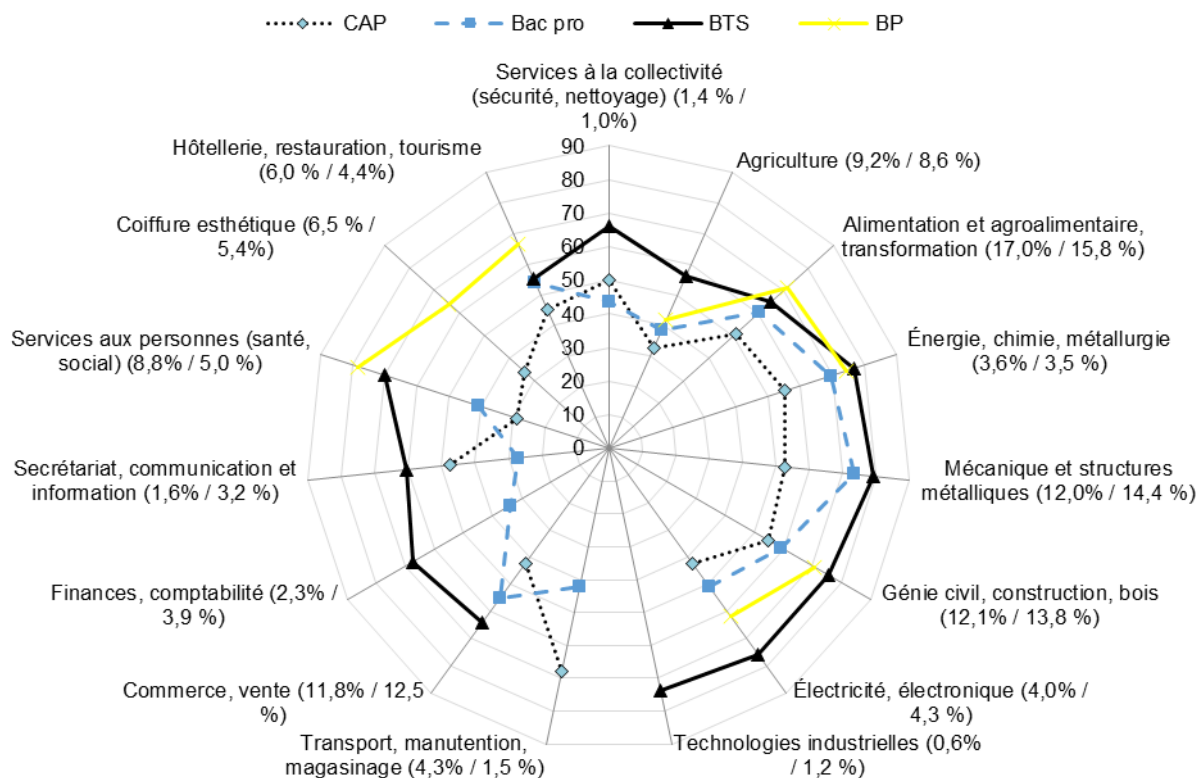


Figure 6 - Taux d'emploi 6 mois après la sortie des études selon le domaine de spécialité et le niveau de sortie, et poids des spécialités (en % parmi l'ensemble des sortants) en Occitanie et en France.

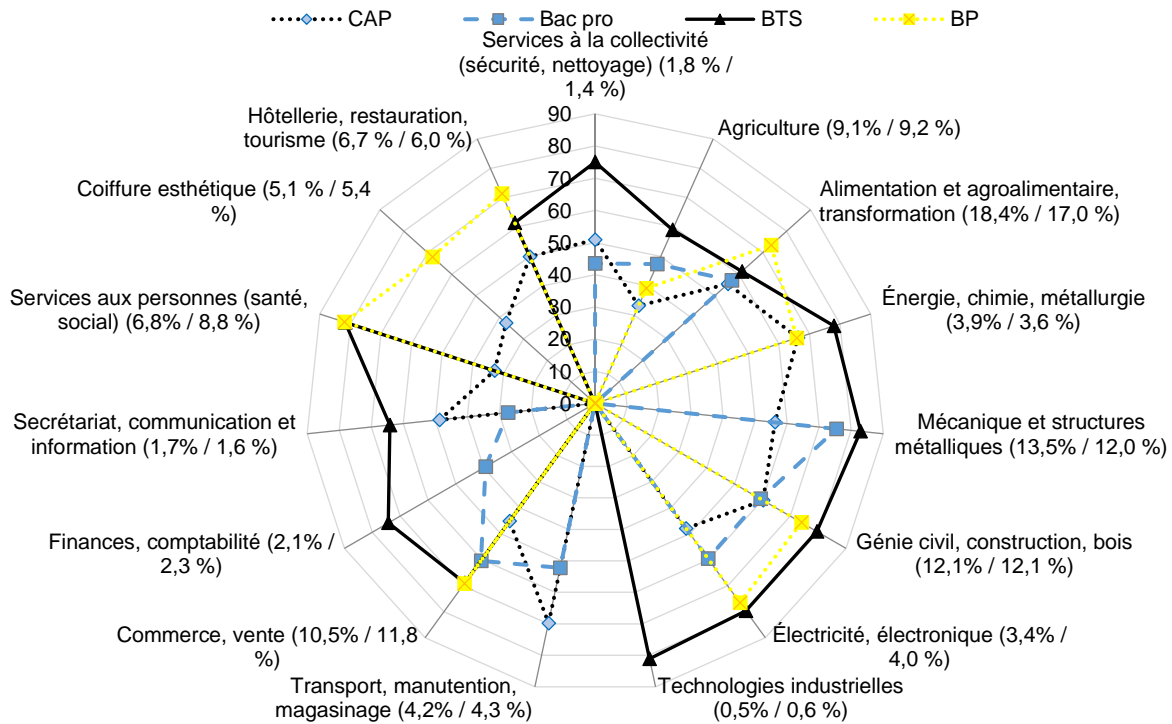
Note : Il n'existe pas de CAP et BP en "Finances, comptabilité" ni de BP et BTS en "Transport, manutention, magasinage"

Lecture : dans la spécialité « commerce-vente », 42,3 % des sortants d'un CAP sont en emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. C'est le cas de 55,1 % des sortants d'un bac pro et 64,3 % pour les sortants de BTS. Le poids de cette spécialité parmi l'ensemble des sortants d'apprentissage est de 11,8 % en Occitanie et 12,5 % en France (chiffres entre parenthèses).

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte). Sortants en 2018 et 2019 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Taux d'emploi 6 mois après la sortie des études selon le domaine de spécialité et le niveau de sortie, et poids des spécialités dans l'académie de Toulouse et en Occitanie (%)



Taux d'emploi 6 mois après la sortie des études selon le domaine de spécialité et le niveau de sortie, et poids des spécialités dans l'académie de Montpellier et en Occitanie (%)

